CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E201949** **VALABLE JUSQU'AU** **04/12/2027**

ÉDITÉ LE 05/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1995

Raison sociale : EURL JOUBERT PINET

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 19/10/2023

Capital : 40 000

14 RUE DES JONQUILLES
38190 FROGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Grenoble

Siret : 402 944 466 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8104086-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT 022 050

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT 022 050

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 04 76 71 62 62 **Fax :** 04 76 71 27 27

Portable : 06 47 71 15 43

Responsabilité légale :
JOUBERT-PINET MAXIME GÉRANT

Site Internet : joubertpinet.com

E-mail : contact@joubertpinet.com

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 200 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	10	05/12/2023
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)		01/10/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/11/2026 09:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.